



Fiche descriptive du site Natura 2000

Vallée du Sarthon et ses affluents

Directive

« Habitats, faune, flore »

Zone spéciale de conservation
(ZSC)

FR2502015



Départements

Orne (61), Mayenne (53)

Document d'objectifs

- ▶ Validé le 28/03/2013
- ▶ Approuvé le 14/12/2017

Dates de désignation

- ▶ SIC : 26/11/2015
- ▶ ZSC : 08/04/2016

Communes

Orne

La Ferrière-Bochard, Fontenailles-Louvets, Gandelain, Lalacelle, La Roche-Mabile, L'Orée d'Ecoves, Roupperoux, Saint-Céneri-le-Gérei, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Ellier-les-Bois, Saint-Nicolas-des-Bois.

Mayenne

Ravigny, Saint-Pierre-des-Nids.

Superficie : 5 255 ha

- ▶ 57 % du site en surface agricole
- ▶ 18 % du site en forêt

Opérateur/animateur

Parc naturel régional
Normandie-Maine



Vue d'ensemble de la vallée

PNR Normandie-Maine

Présentation du site

Aux confins des départements de l'Orne et de la Mayenne, la rivière du Sarthon s'étend sur 25 km pour se jeter dans la Sarthe. Rivière du socle armoricain, elle prend naissance sur les contreforts du massif forestier d'Ecoves, dans un contexte composite constitué de granites plus ou moins écrasés, de schistes et de terrains à dominante schisto-gréseuse, généralement recouverts par des alluvions modernes. Son bassin versant de 120 km², dont approximativement 45 % est intégré au site Natura 2000, présente un paysage de qualité aux collines élevées dominées par des prairies, du bocage et des bois de pente.

Le bassin versant du Sarthon possède une réactivité forte à la pluviométrie. En effet, la pluviosité assez élevée, couplée à la nature imperméable du substrat, génère un ruissellement important à l'origine de certains secteurs à caractères torrentiels. A l'inverse, pendant la période estivale, sans pluie, les étiages sont marqués.

Le périmètre du site prend en compte le Sarthon et ses affluents, leurs berges et les parcelles adjacentes, depuis ses sources jusqu'au niveau de sa confluence avec la rivière la Sarthe. Au fil des années, certains secteurs ont été modifiés par des aménagements (plan d'eau en connexion directe, barrage...) ou associés à un réseau artificiel (biefs de forges et de moulins...). D'autres tronçons ont été, par le passé, entièrement transformés par des travaux de recalibrage, de chenalisation ou de déplacement du lit.

Habitats et espèces justifiant le site

Habitats d'intérêt européen présents sur le site

| Type de milieu | Code | Habitat naturel | Surface (ha) |
|-----------------------------|---------|--|----------------|
| Eau douce | 3260 | Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> | 1,98 (0,1 %) |
| Formations herbeuses | 6410-6 | Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques | 5 (0,1 %) |
| | 6510-7 | Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques | 20 (0,38 %) |
| Forêts de l'Europe tempérée | 91D0-11 | Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine | 1 (0,02 %) |
| | 91E0* | Forêt alluviale à aulne et frêne | 20,04 (1,01 %) |

*= habitat prioritaire

NB : Le tableau ci-dessus ne fait état que d'une partie des habitats naturels d'intérêt communautaire (ayant fait l'objet d'une étude précise) présents sur le site. A ce jour, la cartographie complète des habitats du site n'ayant pas encore été réalisée, d'autres habitats d'intérêt communautaire viendront très probablement renforcer cette première liste

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

| Type d'espèce | Code | Nom scientifique | Nom commun |
|---------------|------|------------------------------------|-----------------------------|
| Poissons | 1096 | <i>Lampetra planeri</i> | Lamproie de Planer |
| | 1163 | <i>Cottus perifretum</i> | Chabot |
| Crustacés | 1092 | <i>Austropotamobius pallipes</i> | Ecrevisse à pattes blanches |
| Mollusques | 1029 | <i>Margaritifera margaritifera</i> | Mulette perlière |
| Amphibiens | 1166 | <i>Triturus cristatus</i> | Triton crêté |
| Lépidoptères | 1065 | <i>Euphydryas aurinia</i> | Damier de la Succise |
| Odonates | 1044 | <i>Coenagrion mercuriale</i> | Agrion de Mercure |
| Mammifères | 1355 | <i>Lutra lutra</i> | Loutre d'Europe |

*= espèce prioritaire

Activités socio-économiques

Agriculture

Sur ce site, l'espace est majoritairement agricole. Comme beaucoup d'autres territoires, ce dernier a connu des transformations liées à la modernisation de ce secteur d'activité. Ici, l'agriculture est principalement tournée vers l'élevage sur prairie. En effet, 68 % de la surface agricole, le plus souvent localisée sur les pentes, les fonds de vallons et les secteurs humides, est constituée d'herbages. Les exploitations agricoles développent majoritairement un système de production de type polyculture-élevage autour d'un cheptel bovin. Leurs productions animales sont tournées aussi bien vers la filière laitière que vers la filière viande, avec de temps en temps une pratique mixte.

PNR Normandie-Maine



Prairies mésophiles de fauche de l'*Arrhenatherion elatioris*

PNR Normandie-Maine



Aulnaie-frênaie

PNR Normandie-Maine



Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)

PNR Normandie-Maine



Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Chabot commun (*Cottus gobio*)

Agriculture près du Sarthon



Exploitation forestière



Pêche dans le Sarthon

De nombreux exploitants agricoles se sont inscrits dans des dispositifs agro-environnementaux (plantation de haies, gestion extensive, limitation des intrants, conversion de culture en prairie...).

Exploitation forestière

La forêt couvre près de 950 hectares (données IGN 2014). Les arbres feuillus dominent très largement les parcelles à vocation sylvicole (plus de 75 % pour les données IGN de 2014). Le hêtre et le chêne constituent la majorité des peuplements, laissant localement la place au bouleau, saule, frêne et aulne dans les secteurs les plus humides et au bord des cours d'eau (ripisylves notamment). Ponctuellement, quelques peupleraies ont été plantées, très souvent sur d'anciennes prairies humides attenantes au cours d'eau. La moitié de ces massifs forestiers relève du domaine privé.

Chasse

Les activités cynégétiques sont organisées principalement autour de 9 sociétés communales de chasse. Les fédérations départementales des chasseurs de l'Orne et de la Mayenne ont établi leur schéma départemental de gestion cynégétique. Respectivement rattaché aux unités de gestion cynégétique d'Ecouvres dans l'Orne et des Collines du Maine en Mayenne, ce territoire ne dispose d'aucune mesure spécifique liée à la prise en compte des cours d'eau.

Pêche

La pêche est une activité importante sur le site. 4 associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) existent sur ce territoire entièrement classé en 1^{re} catégorie piscicole. De plus, le territoire du Sarthon dispose de nombreux bassins privés, pouvant servir aux activités de pêche.

Tourisme

De nombreux chemins de randonnée traversent le site. La pratique des sports et des loisirs motorisés (motocross, quad...) est fréquente, sans toutefois présenter de difficultés majeures avec les autres utilisateurs.

Autres

8 captages d'alimentation en eau potable (AEP) sont présents sur le site Natura 2000 et de nombreux plans d'eau privés, aménagés pour l'agrément, sont présents sur l'ensemble du bassin versant.

De plus, une carrière d'extraction de roche volcanique est localisée sur la commune de Roupperoux. Limitrophe du site, la majeure partie des installations est située en dehors du périmètre mais à proximité immédiate de la source du Sarthon.

Enjeux et Objectifs

L'enjeu majeur du site est de **préserver les habitats et les espèces d'intérêt européen**. Le maintien des milieux aquatiques en bon état ainsi que la restauration des secteurs dégradés sont des objectifs prioritaires.

Orientations pour la conservation des habitats

La conservation durable de l'habitat « Rivières (à renoncules) oligotrophes acides » dépend du bon fonctionnement hydraulique de la rivière et de ses affluents. Il est donc important de parvenir à une bonne gestion quantitative et qualitative de l'eau. La conservation durable de l'habitat « Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun » dépend du maintien boisé des rives et des berges.



Mulette perlière
(*Margaritifera margaritifera*)



Prairie marécageuse à *Cirsium dissectum* et *Scorzonera humilis*

Orientations pour la conservation des espèces

Les 8 espèces d'intérêt européen actuellement présentes sont toutes, soit dépendantes, soit étroitement liées au milieu aquatique ou à la présence d'eau. En effet, 4 d'entre-elles (Damier de la Succise, Loutre d'Europe, Agrion de Mercure et Triton crêté) utilisent ce milieu, soit pour y trouver leur ressource alimentaire, soit pour y réaliser une partie de leur cycle biologique. Les 4 autres sont quant à elles entièrement aquatiques et sont, à ce titre, à l'origine de la création de ce site. Parmi elles, 2 sont assez répandues sur les cours d'eau de la région (Lamproie de Planer et Chabot) contrairement aux 2 autres, beaucoup plus rares (Ecrevisse à pieds blancs et Mulette perlière). Les orientations de gestion concernent donc prioritairement ces 2 dernières espèces.

Les peuplements d'espèces sont directement dépendants de la qualité du milieu aquatique, que ce soit au niveau des caractéristiques physicochimiques de l'eau ou du biotope en lui-même (habitats d'espèces).

Les objectifs sont les suivants :

1. garantir la qualité de l'eau ;
2. restaurer l'intégrité physique des cours d'eau, des berges, des mares et des fossés ;
3. restaurer la fonctionnalité du bassin versant (hors rivière) ;
4. contrôler l'évolution des espèces invasives ;
5. surveiller/suivre les espèces patrimoniales et la qualité de la rivière ;
6. évaluer, informer, sensibiliser et communiquer.

Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités

| Milieu/ Activité | Objectifs définis lors du DOCOB |
|---------------------|--|
| Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Diminuer les apports de fertilisants et l'usage de produits phytosanitaires ▶ Maintien des prairies permanentes ▶ Favoriser une gestion extensive et équilibré des parcelles ▶ Limiter le passage du bétail et des engins dans le lit des cours d'eau |
| Urbanisation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer la qualité de l'assainissement individuel et collectif. |
| Boisements et haies | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien du bocage ▶ Soutenir les projets de replantation de haies ▶ Adapter la végétation à proximité des berges |
| Pêche | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réduire, voire arrêter, l'empoisonnement des rivières avec des poissons issus de piscicultures ▶ Améliorer le potentiel d'accueil des cours d'eau pour les espèces intérêt européen et de la Truite fario |
| Milieux aquatiques | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lutter contre les phénomènes de ruissellement ▶ Maintenir la température des cours d'eau inférieur à 20°C toute l'année ▶ Réduire l'impact des plans d'eau existants tout en prévenant tout nouvel aménagement ▶ Restaurer et améliorer les capacités d'autoépuration des cours d'eau ▶ Aménager ou raser les ouvrages constituant un obstacle à la continuité piscicole ▶ Restaurer les zones humides afin d'augmenter les capacités de stockage d'eau sur le bassin versant |
| Animation/ Suivi | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Animer le DOCOB ▶ Accompagner les acteurs du territoire afin d'encourager une prise en compte de la rivière dans leurs projets ▶ Suivi des espèces remarquables du site ▶ Suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant ▶ Coordonner et accompagner la mise en œuvre (2016-2021) de la déclinaison Normande du plan national d'action (anciennement LIFE+ Conservation) en faveur de la Mulette perlière |

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

| Type de milieu/ espèce | Habitat / espèce (code Natura 2000) | Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce | Actions défavorables |
|---|-------------------------------------|---|---|
| Eau douce | ▶ Herbiers à renoncules (3260) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Gérer les prairies alentour par un pâturage extensif ▶ Entretien des fossés enherbés et autres chenaux d'écoulement | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Envasement ▶ Pollutions (nitrates, matières azotées et phosphorées, produits phytosanitaires) ▶ Connexion aux étangs ▶ Travaux / aménagements hydrauliques ▶ Curage et faucardage non maîtrisés |
| | ▶ Habitat des espèces aquatiques | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Restaurer la dynamique des cours d'eau ▶ Gérer, aménager ou effacer les ouvrages hydrauliques ▶ Lutter contre l'envasement des barrages et des étangs ▶ Restaurer les zones humides et les milieux ouverts ▶ Gérer les zones humides par une fauche d'entretien ou un pâturage ▶ Planter, restaurer et entretenir les haies et autres alignements d'arbres | |
| Habitat Triton crêté (1166) | | ▶ Restauration, création et entretien des mares | ▶ Pollution |
| Habitat Damier de la Succise (1065) | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer et entretenir un couvert herbacé ▶ Gérer les prairies alentour par un pâturage extensif ▶ Entretien des haies bocagères ▶ Entretien des fossés enherbés ▶ Restaurer les milieux ouverts ▶ Gérer les zones humides par une fauche d'entretien ou un pâturage ▶ Planter, restaurer et entretenir les haies et autres alignements d'arbres | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Enfrichement par abandon ▶ Mise en culture des prairies |
| Habitat Agrion de Mercure (1044) | | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Entretien excessif des berges et des fossés ▶ Sur-piétinement des berges par le bétail ▶ Dégradation de la qualité de l'eau ▶ Développement excessif des ligneux sur les berges |
| Tous les habitats et espèces d'intérêt européen | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Restauration et entretien de la ripisylve et gestion des embâcles ▶ Aménager l'accès du matériel et du bétail au cours d'eau ▶ Éliminer et contrôler les espèces indésirables ▶ Accompagner une gestion forestière appropriée en zone humide et aux abords des berges ▶ Éliminer ou contrôler les espèces indésirables | ▶ Espèces exogènes envahissantes |

NB : Les actions indiquées comme étant favorables à une seule espèce, le sont bien souvent pour d'autres espèces d'intérêt communautaire voire pour l'ensemble des espèces présentes sur le site.

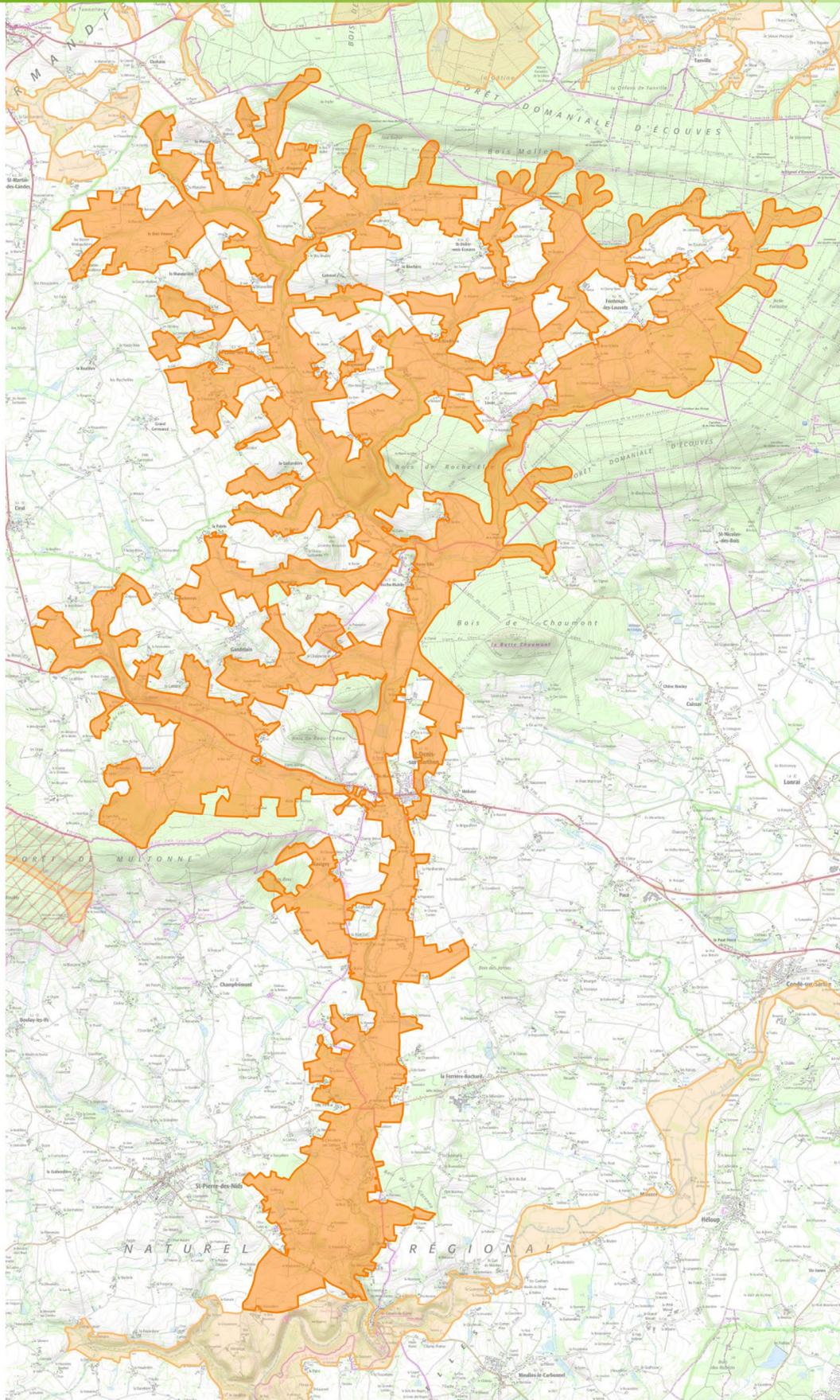
Natura 2000 en Normandie

Site: Vallée du Sarthon et affluents - FR2502015



- Site Natura 2000 - FR2502015
- Autre site (ZSC)
- Autre site (ZPS)

Cliquez sur le logo ci-dessous pour accéder aux informations liées au site



Sources :
IGN Scanexpress;
DREAL-Normandie.
Production:
Le 31/05/2017 - DREAL-NORMANDIE

0 1 2 km



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr



INPN



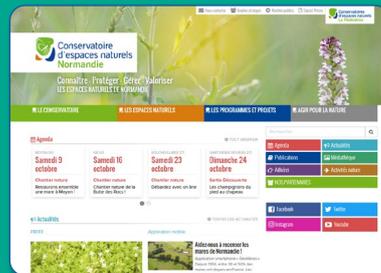
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2502015>

CARMEN



<https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map>

CEN normandie



<http://cen-normandie.fr/>

DREAL de Normandie



www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

DDT 61



www.orne.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-ddt-r2913.html

DDT 53



www.mayenne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Direction-departementale-des-territoires-DDT

Parc Naturel Régional Normandie Maine



http://pnr-normandie-maine.n2000.fr/pnrnm/vallee_sarthon



Fiche actualisée en mai 2021

Ministère de la Transition écologique
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
 Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
 Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03
 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex
 Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

Réalisation : DREAL Normandie